

Le site internet, un outil à votre disposition...<http://ciq.chantegrive.free.fr>

C.I.Q. CHANTEGRIVE

Bienvenue

Nous avons choisi de vivre dans un cadre paisible, agréable, proche de la nature et de la mer.

Afin que cela demeure, un minimum d'efforts de notre part est indispensable :

- Veiller à ce que nos espaces verts soient entretenus régulièrement,
- Que nos rues soient praticables, propres, bien éclairées la nuit,
- Que la sécurité de nos enfants, des personnes et des biens soient assurée,
- Que nos ordures ne soient pas éparpillées un peu partout dans le domaine etc...

C'est pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, que nous avons décidé de créer à Chantegrive un comité d'intérêts de quartier (C.I.Q.).

Fort de cette association, nous aurons plus de poids pour faire valoir nos droits et nos intérêts communs face à notre Municipalité.

Il est important que notre quartier reste ce pourquoi nous avons choisi d'y résider.

Repas annuel Dimanche 17 septembre 2006 à 12h au boulodrome
Le CIQ vous propose les grillades du Sud-Ouest à venir déguster en toute convivialité et au concours de pétanque, avec l'aimable participation de l'association « Droit au bouchon ». Tous les détails sur le site du CIQ.

Rejoignez-nous...

CIQ Domaine de Chantegrive
Bulletin d'adhésion année 2006-2007
Je souhaite adhérer au Comité d'intérêts de Quartier et verse une cotisation annuelle de 10€. (Libellez votre chèque et envoyez-le à l'adresse ci-dessous)
CIQ du Domaine de Chantegrive – 6 impasse des Colverts
13820 ENSUES-la-REDONNE 04.42.45.95.15
Nom Prénom.....
Adresse
.....Email.....
Signature :

Le Canard

n°7



Comité d'Intérêts de Quartier du Domaine de Chantegrive

Ensues-la-Redonne - ☎ 04.42.45.95.15 - <http://ciq.chantegrive.free.fr>

Bulletin d'information

Septembre 2006



Nos objectifs :

Etude et défense des intérêts généraux des riverains du Domaine – amélioration du cadre de vie – manifestations festives et conviviales.

N'attendons pas tout de la Municipalité...

Pour un fonctionnement durable de notre lieu de vie, Il est important de rappeler quelques principes de bon sens.

Sous prétexte que la fiscalité communale augmente, certains estiment que c'est à la municipalité de tout prendre en charge. Sur cette question d'accroissement des taxes, il viendra le moment de regarder l'utilisation faite de ces ressources supplémentaires et de réagir au bilan du mandat de l'équipe en place. D'autant que si l'opinion est de continuer à vouloir tous faire prendre en charge par la commune, les impôts n'ont pas fini d'augmenter, et nous serons tous perdants.

Les (bons) riverains doivent contribuer à l'image de leur quartier et de leur commune. Il ne fait aucun doute qu'à Chantegrive, il n'y a que de bons riverains !!!

D'aucuns pensent qu'une fois franchi le seuil de leur propriété, ce n'est plus « leur problème ». A tel point que si il y avait un dépotoir devant chez eux, ils y mettraient leurs ordures ! Non, les riverains ont des devoirs de citoyens. Celui de participer à la gestion de la commune et pas seulement en se plaignant !

Aujourd'hui, le CIQ souhaite une prise de conscience collective et une forte participation de tous à l'embellissement de notre quartier.

Pour améliorer le cadre de vie, le CIQ souhaite rappeler quelques gestes qui doivent devenir des réflexes et être fait sans calculs :

- Utiliser de manière systématique la déchetterie, notamment pour nos gros déchets et proscrire tout dépôts hors des conteneurs. Nous passons tous devant la déchèterie de manière régulière.
- Poursuivre le tri de nos déchets, les emballages et papier bien sûr, mais aussi le verre et les piles qui ne doivent plus être mélangés aux ordures ménagères.
- Veiller à la propreté de votre clôture en limite du domaine public : enduit sur les murs et entretien des haies. (le prestataire Star'jardin, pourra consacrer plus de temps à sa mission première d'embellissement des espaces verts). Le domaine public devant chez vous, est souvent la vitrine de votre propriété.

Ce n'est pas grand-chose, mais si chacun y consacre un peu de son temps, nous aurons tous beaucoup à gagner !

Christophe GLORIAN

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Une séance de restitution sur la démarche d'élaboration du projet de PLU a eu lieu début juillet.

L'action d'information et de mobilisation du CIQ a porté ses fruits. Le Maire a adressé un courrier à chaque foyer de Chantegrive, expliquant que la ZAC allait disparaître, mais pas ses règles d'urbanisme qui seront maintenues sur le Domaine. Il met également fin aux soupçons d'urbanisation des espaces verts que les riverains tiennent à préserver (même si l'état actuel de certaines parcelles laisse à désirer).

Donc statu quo pour notre quartier.

Le CIQ continuera à suivre cette procédure et veillera à informer les riverains sur les orientations retenues. Des éléments sont d'ores et déjà accessible sur le site Internet du CIQ.

